



# Brullioles

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 06 septembre 2013

### Station d'épuration

➤ La Commune de Brullioles ayant obtenu l'autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral en date du 17 juillet 2013, il est nécessaire maintenant de mettre en place une consultation d'appels d'offres. Trois lots seront proposés, à savoir :

- La construction de la nouvelle station d'épuration, la démolition de l'ancienne station d'épuration et la réalisation du réseau de collecte avec plusieurs tranches optionnelles.

➤ Une visite sur le terrain sera organisée le vendredi 27 septembre 2013 à partir de 15h afin de positionner, avec l'accord des propriétaires, les tabourets qui permettront le raccordement au réseau. Le Cabinet IRH sera présent et pourra répondre à toutes les questions.

➤ Début juillet, un dossier de demande d'aide financière a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau. Il sera présenté à la commission des aides en octobre. Le Conseil Municipal accepte la Charte Qualité Nationale des réseaux d'assainissement nécessaire à la bonne réalisation des ouvrages.

➤ Lors de l'appel d'offres concernant le contrat d'ingénierie attribué au Cabinet IRH en octobre 2010 pour la construction de la nouvelle station d'épuration, aucune prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ne concernait le réseau de transfert. Le Conseil Municipal accepte la proposition d'honoraires complémentaires du cabinet IRH pour la somme de 4 773 € HT qui comprend la conception et la maîtrise d'œuvre du réseau de collecte.

### Avant-projet sommaire du bâtiment Mairie

Monsieur le Maire présente aux élus un avant-projet sommaire du futur bâtiment mairie. Il propose aux élus d'étudier ces plans, de faire part de leurs observations pour la prochaine réunion du conseil municipal. Il sera demandé à l'architecte d'être présent afin de prendre en compte les différentes remarques pour une étude plus approfondie du projet. Les représentants de la bibliothèque et du Club du Petit Bois seront associés à cette réflexion.

Monsieur le Maire informe les élus que le compromis de vente pour l'acquisition de la maison appartenant à Monsieur CHANAVAT a été signé le 12 juillet 2013, la vente finale devant intervenir en novembre 2013.

### Restriction de la circulation Chemin de Charfetain

Dans une démarche d'une plus grande sécurisation de ce chemin communal très fréquenté, le Conseil Municipal décide d'interdire cette voie publique reliant Brullioles à Brussieu aux véhicules de plus de 7,5 tonnes sauf dessertes locales.

### Questions diverses

#### \* Sonorisation de la salle des fêtes

Il est proposé aux élus et aux associations utilisatrices de rencontrer la société pressentie pour sonoriser la salle des fêtes le vendredi 4 octobre 2013 à 20h.

#### \* Eclairage public

L'arrêté encadrant les horaires d'éclairage des bâtiments communaux est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013 (avec une coupure à partir de 1h00 du matin). Le Conseil Municipal accepte le devis du SYDER d'un montant de 683 € et décide de fixer l'heure d'extinction de l'église à minuit.

### **\* Comice des 4 cantons**

Le coût total des dépenses occasionnées pour la réalisation du char de la commune de Brullioles s'élève à la somme de 1 350 € TTC. Monsieur le Maire remercie vivement tous les bénévoles qui ont participé à cette réalisation et au défilé.

### **\*Panneau explicatif du Site des trois Chapelles**

Le panneau actuel étant bien abîmé, il est décidé de faire réaliser un nouveau panneau pour un coût de de 578 € HT.

### **\* Repas de l'Amitié**

Le repas de l'amitié aura lieu le dimanche 13 octobre 2013 à la salle des fêtes de Brullioles et sera servi par Monsieur CALLAERT de l'auberge du Pitaval.

### **\* Poteau incendie Rue de la Chapelle**

Ce poteau incendie étant défectueux, il est décidé de demander un devis à la Lyonnaise des Eaux en vue de son remplacement.

### **\* Infos Transports**

Le Conseil Général du Rhône a modifié son plan de transports engendrant de nouvelles habitudes pour les usagers. La ligne 208 reliant Brullioles à L'Arbresle a été supprimée.

Pour Brullioles, il faut procéder de la façon suivante :

\* Déclencher le « Transport A la Demande – TAD » en appelant le 0 800 869 869 au plus tard la veille de votre déplacement avant 15 h, pour être transporté de Brullioles à l'un des arrêts de la ligne régulière 42 « Aveize/L'Arbresle ». Suivant votre destination, vous pourrez vous rendre, soit jusqu'au Centre Médical d'Aveize, soit jusqu'à L'Arbresle. En revanche, vous devrez obligatoirement prendre le train pour vous rendre à Lyon.

Le secrétariat de la mairie est à la disposition des usagers rencontrant des difficultés avec cette nouvelle organisation pour les aider et faire remonter leurs doléances à la Maison du Département du Rhône à Saint Laurent de Chamousset.

### **\* Distribution du Compte rendu du Conseil Municipal**

Afin de réduire la consommation de papier lors de l'impression du compte rendu du Conseil Municipal, nous sollicitons toutes les familles afin qu'elles nous transmettent leur adresse mail pour simplifier la diffusion de ces comptes rendus. Merci d'envoyer vos coordonnées sur l'adresse mail de la commune [mairie@brullioles.fr](mailto:mairie@brullioles.fr)

#### **• Manifestations**

Samedi 5 octobre 2013	Comité des Fêtes – Repas dansant à 12h
Dimanche 6 octobre 2013	Comité des Fêtes – Thé dansant à 14h30
Dimanche 13 octobre 2013	Journée de l'Amitié
Mercredi 23 octobre 2013	Club du Petit Bois – concours de belote